JANVIER 2019
GAZETTE N°11

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

DANS CE NUMERO

Vœux du maire	1
Plantations dans le village	2
Travaux	2
Automobilistes	2
Recensement	2
Comité des fêtes	3
Amis de l'orgue	3
Maréla	3
Repas des aînés	4
Etat civil	4
Elections municipales	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410
Tel : 04 68 60 30 87
Site internet :
www.saint-michel-de-lanes.fr
Lundi 14h/18h, mardi 9h/12h et vendredi 14h/18h

Mes chers concitoyens

L'année écoulée a été riche de réalisations et d'activités dans notre commune.

Nous avons poursuivi les travaux dans les rues et j'espère que la rue de la Fontaine qui reste boueuse sera engravée d'ici le mois de mai quand auront été terminés le décaissement, la pose des buses et la réalisation des trottoirs travaux qui sont, comme toujours, tributaires de la météo.

De très lourds et coûteux travaux de voierie à la Pujole, à l'Arcagne, au Plô ont été réalisés, l'éclairage public est en cours de modernisation, un parking en préparation.

Les associations ont animé les douze mois écoulé : le comité des fêtes a organisé la fête communale, les vide-greniers et d'autres manifestations, la Marela a poursuivi ses activités habituelles, l'association des amis de l'orgue a monté six concerts. Enfin nous avons, au prix d'un an de préparation, finalisé une grande partie du fleurissement du village. Il se poursuivra en 2020. Les photos vous permettront de comparer l'avant et l'après.

Au cours du mois de février aura lieu le recensement des habitants de la commune. Je vous demande de faire bon accueil à Jean-Christophe, notre employé municipal qui passera de maisons en maisons.

Nous avons aussi recruté Audrey, habitante de la commune qui supplée pour quelques mois à l'absence d'un employé municipal. Elle remplit sa tâche avec efficacité.

Comme vous le savez cette année sera l'année de l'élection municipale. J'ai l'intention de me représenter à vos suffrages à la tête d'une liste remaniée. Je donnerai en son temps le programme que mes colistiers auront élaboré. Il sera réaliste et réalisable loin de projets trop ambitieux et utopiques qui sont toujours inexécutables. Cette sage et prudente démarche est confortée par les faits puisque nous avons effectué 85% du programme annoncé il y a six ans, preuve de sa faisabilité.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à sa réalisation : les membres du conseil municipal, le Conseil Départemental et les employés municipaux, aussi bien ceux que vous voyez quasi quotidiennement dans nos rues que ceux qui sont moins « visibles » : Lysiane, notre efficace secrétaire de mairie, Christine qui ouvre la poste à des heures utiles, Marie-Claude qui entretient la propreté des locaux communaux.

J'ai également une pensée pour nos commerçants qui animent par leur activité la vie du village : Fred et William à l'épicerie, Sandra au restaurant des Marronniers.

Il me reste à souhaiter à tous une excellente année 2020, pleine de bonheur, de santé et de prospérité.

Thierry Lèguevaques

Plantations dans le village

Le 23 novembre a eu lieu la plantation des espèces grimpantes avec les habitants qui avaient souhaité en recouvrir leurs façades. L'architecte des bâtiments de France nous a honorés de sa présence. Le CAUE était représenté par sa présidente, sa paysagiste conseil, une architecte, plusieurs bénévoles et une photographe. Le responsable des pépinières départementales était là également. Après un café-croissant pris sous la halle, quatre groupes ont été constitués puis les plantes ont été distribuées. Chaque groupe a alors procédé aux plantations dans l'espace qui lui avait été assigné.

Cet événement est l'aboutissement d'un an de préparation scandé par plusieurs réunions au cours desquelles chaque habitant intéressé a pu choisir les plantes qu'il souhaitait voir fleurir devant chez lui. Celles-ci ont été fournies gratuitement par la mairie et les pépinières départementales après que les employés municipaux aient procédé à la fabrication et à l'implantation des supports métalliques indispensables à leur croissance.

Les 36 plants ont été étiquetés et arrosés. Un petit film a été réalisé qui a été projeté sous la halle lors de la séance des vœux le 5 janvier dernier. A midi le travail était terminé et un apéritif a été servi aux participants.

Une émission de radio a également eu lieu à Carcassonne, sous l'égide du CAUE, pour informer les audois de cette manifestation. Elle a été diffusée le 30 décembre dernier sur huit stations audoises.

La matinée a permis à certains habitants de faire connaissance et de s'entraider dans une ambiance conviviale. C'est une expérience à renouveler On peut consulter photos et paroles d'habitants sur le site suivant :

https://www.les-caue-occitanie.fr/aude/retour-de-chantier-des-grimpantes-dans-la-rue

Travaux

Les six mois qui se sont écoulés entre juillet et décembre ont vu se réaliser des travaux de toute sorte. Les employés municipaux ont été longuement occupés par le percement des ouvertures et la fabrication et la pose des supports métalliques destinés à recevoir les plantes grimpantes.

Rue de la Fontaine ils ont achevé le décaissement de la chaussée, refait la canalisation d'eau potable, remplacé les pots d'égout, installé les compteurs d'eau à l'extérieur des habitations et supprimé tous les branchements en plomb. La pose des buses entre le n° 3 et la route de Belflou se fera lorsque l'entreprise Cazal aura fait le busage le long de la route de Belflou. Dès maintenant la construction des trottoirs du côté pair de la rue a commencé. Ensuite la rue et le parking seront engravés en attendant la pose, en 2021, des revêtements définitifs.

D'importants travaux de voierie ont été effectués à l'Arcagne pour éviter les coulées de boue envahissant les terrains privés. Il en est allé de même à La Pujole où l'aménagement du chemin et de ses abords étaient indispensables pour éviter là aussi les coulées de boue sur le chemin. Le chemin du Plô a été également refait. Ce sont là de lourdes dépenses qui ont été engagées par la commune.

Dans l'allée du Moulin les platanes ont été élagués. Dans le square Ardène les arbres donnant sur les propriétés privées au fond du square ont également été élagués. Par ailleurs, des plantations ont été effectuées et le plan général des circulations a été modifié par la suppression de l'allée qui menait à la statue de saint Michel qui se dresse maintenant au centre de l'ovale enherbé qui l'entoure. Des tables avec bancs incorporés ont aussi été installées dans le square et près du terrain de basket.

Au calvaire le mur intérieur, en mauvais état, a été entièrement recrépi et la restauration des stations du chemin de croix se poursuit au rythme habituel.

Enfin, il a été procédé à la remise en état de l'éclairage public et des travaux de changement des lampes sur la rue du Pont de l'Hers sont programmés. Dans un souci d'économie d'énergie une planification de remplacement de toutes les lampes est à envisager mais sur plusieurs années au vu des coûts importants.

L'ancien presbytère, qui exigeait des réparations trop lourdes pour les finances de la commune a été vendu à un de nos concitoyens.

Automobilistes

Rue des Anciens Frères et Place du Bail veuillez respecter la signalisation provisoire pendant la durée des travaux rue de la Fontaine. Des stationnements gênants perturbent et ralentissent les travaux.

Recensement des habitants de la commune

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février. L'agent recenseur qui se présentera chez vous est Jean Christophe CHENE. Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Mairie : https://saint-michel-de-lanes.fr/

Comité des fêtes

Une nouvelle année se termine pour le comité des fêtes ; une occasion de revenir sur les événements de cette fin d'année.

En septembre nous avons eu le plaisir de partager la fête locale avec vous. Les festivités ont débuté le vendredi avec un repas préparé par le restaurant du village "les Marronniers" qui nous a régalé avec son excellente paëlla, animé par des Gypsys.

La soirée s'est terminée avec le podium Machprod Events. Le Samedi, ce fut un franc succès pour le concours de pétanque l'après-midi, suivi d'un repas magret préparé par le traiteur Michel Dulenc. Plus tard dans la soirée, c'est l'orchestre No Name qui a mis l'ambiance après le feu d'artifice. Pour clôturer ces 3 jours de fête c'est l'orchestre Solenzara qui s'est chargé d'animer la messe, l'apéritif offert par la mairie ainsi que le bal musette.

Cette année nous avons eu la visite du Père Noël venu distribuer des chocolats auprès d'une trentaine d'enfants de Saint-Michel-de-Lanès le 15 décembre dernier. Ce goûter s'est déroulé autour d'ateliers créatifs qui ont amusé les petits et les grands. Le comité remercie tous les bénévoles ainsi que tous les participants aux événements.

L'assemblé générale s'est réunie le 18 janvier 2020 pour réélire le bureau (présidente : Nadège JARGUEL, trésorière : Floriane CALVET et secrétaire : Florine RAYNAL) et planifier les animations pour l'année 2020 : Saint Patrick : 14 mars, 1er Vide Grenier : 17 mai, 2e Vide Grenier : 19 ou 26 juillet, Fête Locale : 25-26-27 septembre et Goûter de Noël : 13 décembre.

Les amis de l'orgue

Rapport d'activité

L'association des amis de l'orgue a tenu son assemblée générale en novembre 2019. La présidente a rappelé que l'activité menée au cours de l'année a permis d'organiser six concerts tenus soit à l'église soit sous la halle. Le 16 Février, à l'église s'est déroulé un concert avec clavecin, viole de gambe et chœur par l'ensemble *Vita Brevis* dirigé par Olivier Méricq.

Les 4 et 5 mai a eu lieu le festival *Music'en mai* où des airs d'opéras et d'opérettes de Mozart, Offenbach, Gounod, Puccini et Verdi ont été interprétés par l'association *Appoggio* sous la halle et le *Stabat Mater* de Pergolèse à l'église par l'orchestre de chambre *La corde à mi.* Le 3 Août à l'église, la Fondation du Patrimoine a offert à la commune un Concert en duo du guitariste classique Alain Mouratoglou et de la soprano Ariane Wohlhuter. Le 21 Septembre au cours de la Journée du patrimoine et après la visite commentée de l'église et du village par Henri Pradalier s'est tenu à l'église un concert avec l'orchestre de cordes *La corde à mi*, le hauboïste François Bommier et la mezzo-soprano Marie-France Calmels qui ont interprété des airs de Bach, Haendel, Vivaldi, Telemann, Rossini, Schubert et Massenet. Enfin le 30 Novembre, à l'église, s'est tenu un Concert de l'Avent en commun avec la chorale de Salles *Les Tréteaux de Régambert* dirigée par Barbara Blaser et la chorale *Arabesques* d'Auzeville dirigée par Christine Lauxire.

Les finances

La trésorière a donné le rapport financier. Les sommes perçues au cours des concerts ont permis à l'association de verser la somme de 1 600 € à la souscription pour la restauration de l'orgue. De son côté le montant des dons versés à la souscription auprès de la fondation de Frances s'élève aujourd'hui à plus de 19 000,00 €.

Élections statutaires

En fin de séance le conseil d'administration a été renouvelé, deux de ses membres l'ayant quitté et deux nouveaux y ayant été élus. Le bureau a été réélu à l'unanimité. La cotisation reste inchangée à 15 € par personne et 25 € pour un couple.

Soutenez le projet en faisant des dons défiscalisés et en adhérant à l'association.

La maréla

Le 9 novembre à la Halle l'association La Maréla a organisé une nouvelle édition gourmande et chaleureuse de la guinguette de l'automne. Au programme : chasse aux bonbons déguisée dans les rues du village (rêve à la halle), apéritif puis repas partagé et concours de recettes sur le thème « cuisine du monde » et concert avec le duo Trafiko.

Repas des aînés

C'est toujours avec plaisir que pour ouvrir cette nouvelle année 2020, nous nous sommes retrouvés le 18 janvier pour le traditionnel repas des aînés.

Le bar restaurant « Les Marronniers » nous a, comme à l'accoutumée, régalé d'un repas digne de ce nom et particulièrement chaleureux car animé par : « Romi le magicien drôle et sculpteur de ballons »

Rien ne manquait pour que cette journée soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !!

Etat civil 2019

Naissances :
BONNET Emie née le 7 avril 2019, LAURENT Morgane, Zoé, Samia née le 11 avril 2019,
FOLITUU Iale, Juan-Diego, Sanualio né le 27 juin 2019, VALENTINO Kaylan, Kadek né le 17 septembre 2019, MARAVAL Blanche, Freyja née le 17 septembre 2019 et MOREL Zack né le 23 septembre 2019

Mariages :
SUBRA Sandrine et SOUYRI Christophe le 10 août 2019, NICOL Chantal et BORDENEUVE Ascencio le 21 décembre 2019

Décès : FONTES Gabriel, Emile le 16 février 2019

Elections municipales

Pour voter aux élections municipales qui auront lieu le 15 et le 22 mars, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.
Vous avez jusqu'au 7 février pour le faire en mairie, par internet sur service-public.fr ou par courrier (formulaire Cerfa à télécharger). Il vous faudra prévoir un justificatif d'identité et de domicile.

Le saviez-vous ?

Résumé de l'épisode précédent

En janvier et février 1853 la commune est décidée à acheter un terrain pour y construire une nouvelle école et une nouvelle mairie. Les conseillers doivent choisir le projet définitif.

Le 28 avril 1853 les conseillers sont appelés à se prononcer sur deux projets présentés par l'architecte de Chastenet.

Le premier projet prévoit de construire sur le terrain du comte de Lasbordes que la mairie se propose d'acquérir, une mairie au centre, une salle de classe pour les filles et un logement pour l'institutrice côté Hers, une salle de classe pour les garçons et un logement pour l'instituteur côté route de Mirepoix à Villefranche (notre actuelle D 625). Ce logement serait prolongé, sur le côté attribué à l'instituteur, par un pavillon abritant un préau au rez-de-chaussée et la cuisine de l'instituteur à l'étage. Cette disposition déséquilibrée est rejetée par les conseillers qui retiennent le deuxième projet.

Dans celui-ci l'architecte propose toujours la construction de la mairie au centre, d'une salle de classe pour les garçons du côté de la route et d'une salle de classe pour les filles du côté de l'Hers. A ces deux ensembles symétriques il ajoute deux pavillons supplémentaires tout aussi symétriques mais en léger retrait pour placer du côté de la route, le logement de l'instituteur, du côté de l'Hers, le logement de l'institutrice.

Les conseillers saluent l'aspect de symétrie générale de la façade qui découle de ces dispositions, approuvent le changement de l'emplacement des ouvertures qui seront désormais au Midi et non plus au Nord comme dans le projet précédent. Ils font également remarquer que les deux salles de classe envisagées et les deux logis des enseignants seront plus spacieux que ceux du premier projet.

Il faut désormais trouver les fonds nécessaires à la construction et à l'achat du terrain destiné à la recevoir. Le coût total de l'opération s'élève à 20 000 F. (50 600 €), à savoir 5 000 F (12 650 €) pour l'achat du terrain et 15 000 F (37 950 €) pour l'édification du bâtiment. La commune vote à cet effet une imposition extraordinaire de 10 000 F. (25 300 €) pour la construction du bâtiment.

Dans les cas d'imposition extraordinaires on demandait leur avis à ceux qui étaient appelés « les plus forts contribuables ». Ils étaient en 1853 au nombre de dix. Sept d'entre eux approuvent l'imposition, trois la refusent, dont Anduze Saint-Thomas, l'ancien maire.

A suivre...